

P.V. Assemblée générale saison 2014 -2015
Colombier le 26 août 2015

20 heure début de l'assemblée.

1.Appel

Sont présent : 3 représentants des Toon's, 4 Nomades ; 4 Kipik, 2 Peseux, 4 Joker, 2 Olé et 1 Brygstone.

2. Rapport du club dirigeant :

Toni Medina remercie tous les joueurs de la ligue pour leurs présences lors des divers manifestations et pour leurs attitudes lors de ces dernières.

3.Rapport du caissier.

Le caissier, Pascal Barbezat, annonce un excédent de charge de 430.95 ce qui ramène la fortune de la ligue à 3'497,85 à la fin de l'exercice comptable 2014- 2015 contre 3'928,80 une année plus tôt.

3bis. Rapport des vérificateurs de compte

Les comptes ont été vérifiés par un membre de chaque clubs désigné, Romain Monier pour le D.C. Brystone et Yvan Oberson pour le D.C. Joker. Les comptes ont été vérifié le 6 juillet à Dombresson. Ils les ont trouvés exact et bien tenu. Ils demandent à l'assemblée d'en donner décharge au caissier, ce qui est fait par acclamation.

Les vérificateurs de compte pour la saison 2015 – 2016 sont un membre du D.C. Olé et un du D.C. Toon's.

4.Saison 2015/2016

Suite au bon travail fourni par l'assemblée des présidents du 15 juillet 2015, il ne reste plus qu'à voter pour valider l'un ou l'autre des choix.

Le premier vote concerne le modus du championnat :

1er modus : Un tour complet (match aller – retour) plus play-off (quart, demi et final au meilleur des trois rencontres).

2ème modus : Deux tours complets (comme en vigueur les dernières saisons)

A 9 voix contre 12 c'est le deuxième modus qui est accepté.

Le deuxième vote concerne un point du règlement de jeu.

1. 2 Nombres de joueurs alinea 5 : -Lorsqu'une équipe est à trois joueurs, elle devra laisser blanc les 4ème et 8ème simples ainsi que le 2ème double. Si il y a mille un, il se jouera à 12 flèche contre 9. L'équipe qui est à trois perd un lancer par tour de 4 joueurs.

Proposition enterrinée sans vote.

